

AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA 2019 – TARIFS ET BON DE COMMANDE

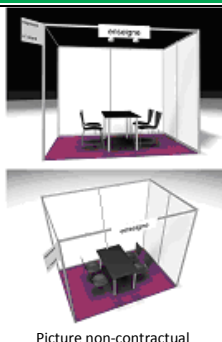
■ FORMULE BASE – 4m²

2 500 Euros HT

Stand modulaire de 4 m² (2x2)
 Totalemment équipé avec :

- Panneaux rigides
- Eclairage et prise électrique
- 1 table
- 3 chaises
- Moquette
- Enseigne

Droit d'entrée pour 1 personne



- Une fiche de présentation dans le catalogue AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA 2019
- Le catalogue AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA 2019
- **Un planning de rendez-vous pré-organisés sur 2 jours (30-31 octobre)**
- Un accès libre aux conférences et ateliers des 30 & 31 octobre
- Un accès libre et gratuit à la pause-café et aux déjeuners les 30-31 octobre

■ FORMULE PLUS – 8m²

3 500 Euros HT

Stand modulaire de 8 m² (4x2)
 Totalemment équipé avec :

- Panneaux rigides
- Eclairage et prises électriques
- 2 tables
- 6 chaises
- Moquette
- Enseigne avec le nom de l'exposant

Droit d'entrée pour 2 personnes



- Une fiche de présentation dans le catalogue AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA
- Le catalogue AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA 2019
- **Un planning de rendez-vous pré-organisés sur 2 jours (30-31 octobre)**
- Un accès libre aux conférences et ateliers des 30 & 31 octobre
- Un accès libre et gratuit à la pause-café et aux déjeuners les 30-31 octobre

■ OPTIONS

Vous devez cocher la case "oui" ou "non" ci-dessous et préciser les quantités commandées :

Personne supplémentaire*	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	300€ HT x.... (participant(s))
Atelier**	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	1000€ par atelier

* accès libre et illimité à toutes les conférences et ateliers des 30-31 octobre

** Animation d'un atelier-débat : vous animez un atelier sur une thématique liée à l'une de vos compétences spécifiques. Vous devrez nous soumettre à validation : le titre, le descriptif du thème et un résumé de 5 à 10 lignes en anglais. **L'organisateur se réserve le droit du choix des thèmes des ateliers**

Si votre sujet est validé, il sera diffusé dans les outils de communication AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA 2019. Il sera également détaillé dans le catalogue remis aux participants. **Nous ne garantissons pas d'audience minimum**

Attention: Les photos ci-dessus sont non-contractuelles et soumises à modifications.

■ CONFIRMATION DE VOTRE COMMANDE

Cochez les cases appropriées et entrer le bon chiffre. Assurez-vous que cela correspond à votre sélection

<input type="checkbox"/> FORMULE BASE – 4m ²	2 500 €
<input type="checkbox"/> FORMULE PLUS – 8m ²	3 500 €.....
<input type="checkbox"/> PERSONNE(S) SUPPLÉMENTAIRE(S)	300 € X.... (nombre).....
<input type="checkbox"/> ATELIER THÉMATIQUE	1 000 €.....
TOTAL HORS TAXES
Taxes (si applicables)*
Total du à ADVANCED BUSINESS EVENTS

CONDITIONS DE PAIEMENT:

*Information additionnelle sur le TVA :

- a) Votre société est basée en France, la TVA est due et figurera sur la facture finale.
- b) Votre société est basée dans un pays de l'Union Européenne autre que la France, la TVA n'est pas due (vous devrez la déclarer à votre centre des impôts). Veuillez indiquer le numéro de TVA intracommunautaire de l'entité facturée.
- c) Votre société ne se trouve pas dans l'Union Européenne, la TVA n'est pas due.
- d) Votre société est basée en Italie, la TVA Italienne est donc due et figurera sur la facture finale émise par notre bureau de Rome.

Le solde total doit être réglé AVANT l'événement.

Le paiement en une fois est également possible. Merci de prendre note que nos coordonnées bancaires ont changé. Si vous avez déjà participé à l'un de nos événements, merci de mettre à jour les nouvelles données.

Le paiement peut être effectué par:

- Carte bancaire (visa, master card ou American express) depuis le site sécurisé
- Virement bancaire (une copie de la confirmation de virement devra nous être envoyée par email)

Coordonnées bancaires ABE:

- IBAN: FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736 (EURO)
- BIC Code: BNPAFRPPXXX
- Banque : BNP PARIBAS PARIS-CENTRE AFFAIRES
- Domiciliation : 8- 10 avenue Ledru Rollin – 75012 Paris, France

NOTE IMPORTANTE: signez la dernière page de ce bon, scannez la totalité (3 pages) et retournez le tout par email à votre contact chez abe.

AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA 2019 – TERMES ET CONDITIONS GENERALES

Nom de l'événement: **AEROSPACE MEETINGS CASABLANCA 2019** (ci-après dénommé l'« Evènement »):

Date: **29-31 Octobre 2019** (ci-après dénommé « Date »)

Site: **ZONE FRANCHE DE NOUACEUR, MIDPARC, 27000 NOUACEUR, CASABLANCA** (ci-après dénommé « Site »)

Ville, pays: **Casablanca - Maroc**

1. ORGANISATION

L'Evènement est organisé par la société **abe - advanced business events sas**, au capital de 50.000 Euros, dont le siège social est situé au 35/37 rue des Abondances - 92513 BOULOGNE-CEDEX - France, ci-après dénommé l'Organisateur.

2. OBJET

Ces conditions générales s'appliquent à l'Evènement organisé par l'Organisateur. Elles décrivent les droits et obligations de l'Organisateur et de la société signataire, ci-après dénommée le « Participant » qui reconnaît et se conforme à ces conditions générales.

3. LIEU ET DATES

L'Evènement aura dans le Site et aux Dates indiquées ci-dessus. L'Organisateur se réserve le droit de changer de Site et de Dates de l'Evènement si le Site devenait inaccessible ou en cas de force majeure. Dans ce cas, aucune compensation de quelque forme que ce soit ne sera due au Participant.

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'Evènement après en avoir expressément averti le Participant, en conséquence de quoi l'inscription du Participant devient nulle et non avenue de fait. Dans ce cas également, aucune compensation de quelque forme que ce soit ne sera due au Participant.

4. DEMANDE DE PARTICIPATION / INSCRIPTION, ANNULATION, PAIEMENT

Toute société ou institution est susceptible de devenir Participant à l'Evènement, sous réserve qu'elle ait les compétences techniques lui permettant d'entrer en négociation avec d'autres Participants. Néanmoins l'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription sans être tenu de se justifier.

Le Participant peut annuler sans pénalités son inscription quarante-cinq (45) jours avant l'Evènement. Toutefois, si l'annulation est soumise entre le quarante quatrième (44) jour et le vingt et unième (21) jour, trente pour cent (30) du montant total toutes taxes comprises de son inscription seront dus à l'Organisateur.

Dans le cas où le Participant annule son inscription vingt jours (20) ou moins avant l'Evènement, le montant total toutes taxes comprises de son inscription seront dus à l'Organisateur.

Toute facture émise et envoyée au Participant doit être réglée au plus tard cinq (5) jours avant l'Evènement. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à l'Evènement si les factures ne sont pas intégralement réglées.

5. SERVICES INCLUS DANS LE MONTANT DE LA PARTICIPATION

L'Organisateur se doit de fournir les services et produits décrits le bulletin d'inscription joint à ces conditions générales.

6. OBLIGATION DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur a une obligation de moyens mais pas d'obligation de résultats.

7. ASSURANCE

L'Organisateur est responsable de l'Evènement civilement en sa qualité d'Organisateur. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers au Participant.

Le Site répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant à l'Evènement, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Le Participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le Participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant les matériels lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de l'Evènement.

8. APPLICATION DU REGLEMENT

L'Organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du Participant au présent règlement peut entraîner son exclusion, et ce à la seule volonté de l'Organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

9. UTILISATION DU LOGO DU PARTICIPANT

L'Organisateur se réserve le droit d'obtenir et utiliser le logo d'entreprise du Participant sur des supports marketing mettant en avant une liste d'entreprises inscrites à l'Evènement, appelées participants. Le Participant conserve néanmoins son droit de refuser à ce que son logo soit mis dans de pareils documents. Il suffit alors au Participant d'en faire la demande par écrit.

10. JURIDICTION ET COMPETENCES

En signant le présent contrat, le Participant déclare accepter sans réserve les conditions générales. En cas de contestation, et avant toute procédure, le Participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur. En cas de contestation, le tribunal du siège de l'Organisateur est seul compétent.

11. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET SECURITE

J'accepte [la politique de confidentialité et de gestion des données personnelles](#).

Société: _____

Je suis d'accord avec les conditions de ventes d'advanced business events.

Adresse: _____

Date: _____

Signature: _____

Cachet de l'entreprise: _____

Nom du signataire: _____